

## **AVIS PUBLIC**

### **Dérogation Mineure**

AVIS PUBLIC est, par la présente, donné par le soussigné qu'il y aura une séance ordinaire du conseil municipal tenue au 364 rue Saint-Joseph, à la salle La Chapelle, le 7 avril 2025 à 19h00, à Laurier-Station. Au cours de cette séance, le conseil devra statuer sur la demande de dérogation mineure suivante :

**Demande formulée pour le lot 3 950 850, localisé au 172 rue de la Station**

La demande a pour but de permettre une dérogation au règlement de zonage 02-17 actuellement en vigueur, afin de permettre la correction de la marge de recul avant minimale requise. Attendu que la construction date de 1973 et que la marge de recul existante est de 6.72 mètres au lieu de 7,5 mètres tel que prescrit

Donné à Laurier-Station, ce 12<sup>e</sup> jour de mars 2025



Stéphane Dion  
Directeur général, greffier-trésorier